



# Isolation phonique en construction bois

Atelier pour la mise en œuvre pratique de solutions

**Durée :** 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

**Thématique(s) :** Acoustique, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Isolation phonique

**Date :** 4 et 5 décembre 2025 (matins)

**Lieu :** Formation à distance (classe virtuelle)

**Intervenant(s) :**

*L'atelier est orienté « pratique », les bases physiques des sons et de la propagation ne sont pas approfondies. Le but est de donner des clés d'action pour des applications concrètes.*

*Le mode « atelier » signifie une forte interactivité dans le groupe, le petit nombre de stagiaires permet l'implication de chacun au fil des échanges et des retours d'expériences.*

**Le sujet de l'acoustique intérieure (réverbération des locaux) n'est pas abordé.**

## Programme de formation

### Les particularités de la construction bois en acoustique

### Les bruits extérieurs au bâtiment, généralités - les bruits intérieurs du bâtiment, généralités

### Les matériaux isolants : pour comparer les produits, indices et mesures

### Les principes de l'isolation phonique

- le système masse – ressort – masse
- la désolidarisation

### L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- les ouvertures : fenêtres et baies, portes
  - critères de choix des produits, détails de mise en oeuvre
- les toitures sur combles aménagés, sur combles perdus
  - le cas des zones aéroportuaires
- les murs bois de divers types
  - choisir un mur en fonction de la performance recherchée
  - focus sur les murs en paille

### Les éco-matériaux et produits à base de bois pour l'isolation phonique

- les matériaux de structure, les matériaux isolants
- diverses caractéristiques et atouts des bio-sourcés en acoustique

### L'isolation phonique intérieure des bâtiments bois, en neuf et en rénovation

- cloisons simples et complexes, séparatifs d'appartement
  - choix de solutions en fonction des situations, détails et précautions pour la mise en œuvre
- séparations d'étage, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide
  - comparaison de diverses solutions en fonction de objectifs recherchés, détails de mise en œuvre

## Objectifs de formation

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les atouts des éco-matériaux en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

## Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

## Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

## Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

12/09/2024

## Contact de la formation

### **Sophie Charpentier**

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

### **Contact inscription**

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.  
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)